

Israël/Territoires palestiniens occupés. Six Palestiniens tués en 24 heures, certains homicides pourraient constituer des crimes de guerre

24 septembre 2018



19 septembre 2018, 21:54 UTC

La mort de six Palestiniens en seulement 24 heures est une terrible démonstration de la force inutile ou excessive déployée par les forces israéliennes contre des civils palestiniens dans les territoires palestiniens occupés, a déclaré Amnesty International le 19 septembre 2018.

Entre 22 heures le 17 septembre et 20 heures le 18 septembre, les forces israéliennes ont tué quatre Palestiniens dans la bande de Gaza en tirant à balles réelles. Durant ce laps de temps, deux autres sont

morts du fait des actions des forces israéliennes en Cisjordanie : le premier a été roué de coups au cours de son arrestation et le second a été abattu dans une rue fréquentée de Jérusalem-Est.

« Le fait que cinq Palestiniens aient été tués par les forces israéliennes et qu'un autre soit mort en détention en seulement 24 heures témoigne d'un mépris flagrant envers le droit à la vie. Certains de ces agissements, semblant correspondre à des homicides délibérés et intentionnels de civils non armés, pourraient constituer des crimes de guerre, a déclaré Saleh Higazi, directeur adjoint pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient à Amnesty International.

« De tels crimes sont rarement voire jamais sanctionnés, permettant ainsi que les homicides illégaux et d'autres violations du droit à la vie se perpétuent au mépris du droit international. Ces événements ne sont pas nouveaux dans les territoires palestiniens occupés et risquent de perdurer, tant que ce cycle d'impunité ne sera pas brisé. »

Lundi 17 septembre, deux Palestiniens ont été tués au cours d'un raid aérien israélien qui les a pris pour cibles dans le sud de la bande de Gaza. Le ministère de la Santé à Gaza les a identifiés comme étant Naji Jamil Abu Assi, 18 ans, et Alaa Ziyad Abu Assi, 21 ans. D'après l'armée israélienne, ces hommes ont été visés parce qu'ils se sont approchés de la clôture frontalière entre Gaza et Israël et ont placé un « objet douteux » à proximité.

Les informations recueillies par Amnesty International confirment que les deux hommes n'étaient pas armés et que rien n'indiquait qu'ils représentaient une menace imminente justifiant l'usage de la force meurtrière à leur encontre. La raison précise de leur présence sur les lieux demeure floue.

Mardi 18 septembre, les soldats israéliens ont abattu deux autres Palestiniens dans la bande de Gaza. Le ministère de la Santé de Gaza les a identifiés comme étant Mohammad Ahmad Abu Naji, 34 ans, et Ahmad Mohammad Muhsin Omar, 20 ans. Ils participaient à des manifestations contre le blocus imposé par Israël à la bande de Gaza et pour le droit des réfugiés palestiniens de rentrer chez eux, manifestations connues sous le nom de « Grande marche du retour », qui ont débuté en mars 2018. Les soldats israéliens leur ont tiré dessus à balles réelles, les touchant à la poitrine, alors qu'ils ne représentaient pas une menace grave ou imminente.

Depuis le 30 mars, plus de 180 Palestiniens, dont au moins 29 mineurs, ont été tués et plus de 17 000 autres blessés dans le cadre de la réponse de l'armée israélienne aux manifestations de la « Grande marche du retour », qui ont eu lieu le long de la clôture entre Israël et Gaza. Amnesty International n'a recensé aucun cas où des manifestants représentaient une menace imminente pour la vie des soldats et des tireurs d'élite israéliens qui étaient postés derrière la clôture, et qui étaient protégés par leur équipement, des collines de sable, des drones et des véhicules militaires.

Le 18 septembre, un autre Palestinien, Mohammed al Khatib al Rimawi, 24 ans, est mort après avoir été roué de coups par les forces israéliennes lors de son arrestation, à son domicile, dans le village de Beit Rima, dans le district de Ramallah, en Cisjordanie.

Selon le témoignage de sa famille, lors d'une descente effectuée avant l'aube le 18 septembre, une quarantaine de soldats israéliens sont arrivés à bord d'un minibus civil et 15 d'entre eux ont fait irruption dans la maison familiale, agressant Mohammad alors qu'il était encore au lit. Les soldats l'ont roué de coups et l'ont emmené alors qu'il avait perdu connaissance. Les autorités palestiniennes ont appelé sa famille quelques heures plus tard, vers 9 heures, pour l'informer de la mort de Mohammad. Une autopsie devrait avoir lieu le 20 septembre, en présence des avocats de la victime.

Ce jour-là, un autre jeune Palestinien, Mohammed Yousef Shaaban Elayyan, 26 ans, du camp de réfugiés de Qalandia, près de Jérusalem, a été abattu par la police israélienne près de la porte de Damas de la Vieille

ville, à Jérusalem-Est. La police a affirmé que les tirs avaient pour objectif de prévenir une agression à l'arme blanche, le premier jour de jeûne de la fête juive de Yom Kippour. Aucun Israélien n'a été signalé comme étant blessé.

D'après la déclaration publiée par la police israélienne, ce jeune Palestinien a couru vers un homme juif près de la Vieille ville de Jérusalem et l'a projeté au sol, avant de s'enfuir tout en brandissant un objet tranchant vers les policiers qui ont ouvert le feu dans sa direction.

La police israélienne a rendu publiques les images des caméras de surveillance qui, d'après elle, montraient l'événement sous différents angles, notamment des images de Mohammed s'approchant des forces israéliennes avec un objet tranchant à la main, avant d'être abattu. Il reste à établir que les forces israéliennes n'avaient d'autre choix que d'utiliser la force meurtrière.

« Israël a le devoir d'ouvrir immédiatement une enquête indépendante, approfondie et transparente sur chacun de ces faits, et sur tous les événements susceptibles d'impliquer l'usage d'une force inutile ou excessive, des actes de torture et d'autres mauvais traitements contre les civils palestiniens. Nous demandons aux autorités israéliennes d'amener les responsables présumés de ces graves violations des droits humains à rendre des comptes dans le cadre de procès équitables. Tant que ce ne sera pas fait, les homicides et les violences semble-t-il absurdes et aléatoires imputables aux forces israéliennes perdureront, a déclaré Saleh Higazi.

« La communauté internationale doit agir concrètement et cesser de vendre et de livrer des armes et des équipements militaires à Israël. Si elle ne le fait pas, cela alimentera les graves violations des droits humains contre des millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui subissent les conséquences de 50 années d'occupation militaire, dont 11 années de blocus de la bande de Gaza. »

Lire aussi : [Sur le site d'Amnesty International France](#)

- Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [Qui sommes-nous ?](#) > [Les membres](#) >
- Adresse de cet article : <https://plateforme-palestine.org/Israel-Territoires-palestiniens-occupes-Six-Palestiniens-tues-en-24-heures>